

100% SANTÉ

Envoyez-nous votre devis avant de l'accepter !



Quels produits ?



Des lunettes de qualité, 100% remboursées pour les petits comme pour les grands !



En pratique ?

- 01 Votre opticien **doit obligatoirement** vous proposer un devis mentionnant au minimum le 100% santé.
- 02 Vous avez également la possibilité de choisir une autre offre.

Offre 100% santé



- Un choix de montures adultes et enfants.



- Verres homologués pour toutes les corrections visuelles (verres amincis, durcis, anti-reflet et anti-rayures).



- Prix de vente limités.



- Les équipements vous seront totalement remboursés par l'assurance maladie et votre complémentaire santé.



Renouvellement tous les 2 ans pour un adulte (1 an si changement de vue) et 1 an pour les enfants de moins de 16 ans.

Offre libre

- Les montures dites de marque.

- Tous types de verres incluant des options supplémentaires comme le traitement anti-lumière bleue ou polarisant.

- Prix libres fixés par l'opticien.

- Les équipements seront remboursés à hauteur des garanties de votre contrat.



Vous pouvez mélanger les deux offres ! Par exemple, une monture de marque avec des verres 100% santé ou une monture 100% santé avec des verres de l'offre libre.

Exemple de remboursement d'un équipement composé d'une monture et de verres progressifs :

	Frais réels	- Part Sécurité sociale (60% de la BR*)	- Remboursement mutuelle	= Reste à payer
100% SANTÉ	210€ (dont 30€ de monture)	37,80€	172,20€ (dont 24,60€ de monture)	0€
LIBRE	420€ (dont 100€ de monture)	0,09€	340€ (dont 60€ de monture)	79,91€

(*) BR : Base de remboursement

Grâce à la Garantie Magnifico d'APS



Ce qu'il faut retenir :

✓ Le 100% santé a été mis en place pour **améliorer l'accès aux soins**.

✓ L'opticien est **dans l'obligation de présenter un devis 100% santé**.

✓ Vous êtes **100% remboursé** !

www.aps-prevoyance.fr

100% SANTÉ

Envoyez-nous votre devis avant de l'accepter !



Quels produits ?



Des prothèses auditives 100% remboursées !

(Contour d'oreille classique, à écouteur déporté ou intra-auriculaire).

En pratique ?



- 01 Votre audioprothésiste **doit obligatoirement** vous proposer un devis mentionnant au minimum le 100% santé.
- 02 Vous avez également la possibilité de choisir une autre offre.

Offre 100% santé



- Appareils de qualité à piles uniquement (piles remboursables par la Sécurité sociale).

- Autres appareils dont ceux à batterie rechargeable.



Des prestations incluses : essai de 30 jours, réglages, suivi annuel + 4 ans de garantie.



- Prix de vente limités (950€ par appareil).

- Prix libres fixés par l'audioprothésiste.



- Les équipements vous seront totalement remboursés par l'assurance maladie et votre complémentaire santé.

- Les équipements seront remboursés à hauteur des garanties de votre contrat.



Équipement renouvelable tous les 4 ans.

Exemple de remboursement pour deux appareils auditifs :

	Frais réels	- Part Sécurité sociale (60% de la BR*)	- Remboursement mutuelle	= Reste à payer
100% SANTÉ	2 appareils : 1 900€	240 x 2 = 480€	1 420€	0€
LIBRE	2 appareils : 3 600€	240 x 2 = 480€	2 720€	400€

(*) BR : Base de remboursement

Grâce à la Garantie Magnifico d'APS



Ce qu'il faut retenir :

✓ Le 100% santé a été mis en place pour **améliorer l'accès aux soins**.

✓ L'audioprothésiste est **dans l'obligation de présenter un devis 100% santé**.

✓ Vous êtes **100% remboursé** !

www.aps-prevoyance.fr



100% SANTÉ

Envoyez-nous votre devis
avant de l'accepter !



Quels
produits ?



Des prothèses dentaires 100% remboursées !
(Couronnes, bridges, prothèses amovibles...)



En
pratique ?

- 01 Votre dentiste **doit obligatoirement** vous proposer un devis mentionnant au minimum le 100% santé.
- 02 Vous avez la possibilité de choisir entre 2 autres offres.

Offre 100% santé



- Couronnes métalliques (dents non visibles), couronnes céramiques (dents visibles*).



- Prothèses amovibles à base de résine.



- Prix de vente limités.



- Les équipements vous seront totalement remboursés par l'assurance maladie et votre complémentaire santé.

Offre maitrisée

- Couronnes céamo-métalliques et céramiques (selon la position de la dent).

- Prothèses amovibles à base métallique.

- Prix de vente limités (différent de ceux du 100% santé).

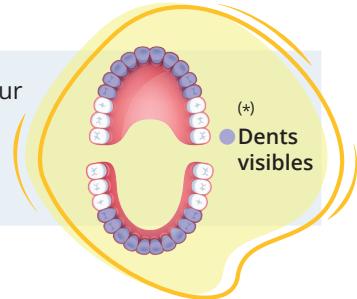
- Les équipements seront remboursés à hauteur des garanties de votre contrat.

Offre libre

- Couronnes céamo-céramiques et en métal précieux.

- Prothèses spécifiques et dispositifs non remboursés par la Sécurité sociale comme les implants.

- Prix libres fixés par le dentiste.



Exemple de remboursement pour une couronne :

	Frais réels	Part Sécurité sociale (60% de la BR*)	Remboursement mutuelle	Reste à payer
100% SANTÉ	500€	72€	428€	0€
MAITRISÉ	550€	72€	228€	250€
LIBRE	735€	72€	228€	435€

(*) BR : Base de remboursement

Grâce à la Garantie Magnifico d'APS



Ce qu'il faut retenir :

✓ Le 100% santé a été mis en place pour **améliorer** l'accès aux soins.

✓ Le dentiste est dans l'**obligation de présenter** un devis 100% santé.

✓ Vous êtes **100% remboursé** !

www.aps-prevoyance.fr